

M Marc LABELLE
Président ELSB
BP 9
91570 BIEVRES

Bièvres le 2 juin 2020

A l'ensemble des adhérents ELSB

Tout d'abord, toute l'équipe ELSB espère qu'en cette période difficile, vous vous portez bien ainsi que tous vos proches.

En raison des conditions sanitaires dues au Covid-19 et de l'arrêt des activités ELSB depuis le 13 mars 2020, quelques adhérents ont souhaité un remboursement de leur cotisation.

Dans l'état actuel de la situation et afin de préserver notre trésorerie pour la rentrée 2020-2021, aucun remboursement au prorata ne sera proposé pour cette fin de saison sauf pour les inscriptions effectuées en mars 2020 et les animations ponctuelles qui devaient se dérouler entre le 16 mars et le 30 juin 2020.

En fonction de l'évolution à la rentrée 2020-2021, des solutions alternatives pourraient être éventuellement étudiées pour les adhérents qui se réinscriront (réduction, stages gratuits.....). Si la situation en cours de saison évoluait dans un sens très favorable conduisant à une utilisation moins importante de la trésorerie que nos prévisions actuelles, les mesures proposées aux adhérents seraient éventuellement adaptées au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

La gestion des 24 salariés de l'ELSB et la mise en place d'activités prenant en compte les nouvelles mesures sanitaires afin d'assurer la sécurité de tous les adhérents et salariés seront notre priorité dans les prochains mois. Une importante réorganisation de l'ensemble de nos activités est en cours d'élaboration afin d'intégrer ces nouvelles contraintes.

L'adaptabilité et la flexibilité seront les règles de la saison 2020-2021. Notre objectif est de maintenir l'association. C'est une crise compliquée mais c'est l'occasion d'innover et de faire évoluer nos pratiques au sein de l'association.

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

Bien cordialement

Marc Labelle

Président ELSB

